

Départementaux de Cross du CD 14
du **Dimanche 16 Janvier 2022** à Tilly sur Seulles

Procédure d'engagement :

Par le site Internet du Comité Départemental à l'adresse suivante : <http://cd14.athle.com/>

LIMITE DES ENGAGEMENTS : **le vendredi 14 janvier 2022 jusqu'à 9 h 00**

Règlements :

Ne peuvent participer aux championnats Départementaux que les **athlètes licenciés « compétition »**.

Sont invités à courir les licenciés running : ils seront classés hors championnats.

La règle des mutés et étrangers par équipes s'applique dans toutes les courses et catégories.

Récompenses :

Par le CD14 podium médailles aux 3 premiers TC.

À partir de la catégorie Benjamin et Master toutes catégories sauf Master 0 (ils seront avec les Seniors) Par les organisateurs coupe aux premiers par équipes TC H&F. Ces classements se feront sur 4 athlètes.

Règle Covid

En raison des conditions sanitaires, le retrait des dossards se fera avec des plages horaires, en fonction des courses (voire programme de la journée). L'accès au parcours ne pourra se faire que sur présentation du dossard aux points de contrôle. Des laissez-passés nominatifs seront fournis aux entraîneurs des clubs, la liste des entraîneurs est à transmettre au club organisateur lcboathle@gmail.com au plus tard le vendredi 14 janvier 9H00 ou sur le module d'engagements.

Le protocole COVID complet est disponible sur le site de l'organisateur <http://www.lcboathletisme.fr/>

De plus le comité a fait le choix d'utiliser un prestataire pour les classements et chronométrie, les dossards auront une puce intégrée.

Le protocole COVID applicable sera actualisé sur le site du LCBO, chacun devra s'y conformer.

Dossards et retrait des dossards :

Pour les courses à plusieurs catégories, en plus du dossard DEVANT, les athlètes devront **obligatoirement épinglez un dossard avec l'initiale de leur catégorie dans le dos fourni par le CD14.**

Retrait des dossards individuellement avec contrôle du pass sanitaire pour les athlètes ayant plus de 12 ans et 2 mois à partir de la catégorie

- Benjamins et Minimes présentation de la licence

- Cadets (tes) et plus présentation licence à jour et justificatif d'identité avec photo

Inscription complémentaires et athlètes absents

- 2 inscriptions individuelles sur place maxi par club (au-delà : 5€ par dossard supplémentaire)

- Pénalité de 5€ par dossard non retiré à partir du 3^{ème} (dès la catégorie Benjamin)

Challenge cross jeunes (Be et Mi).

Le Championnat Départemental est la seule épreuve comptant pour le challenge.

Classement équipes de 4 athlètes avec bonus aux équipes victorieuses

(25€ par équipe classée et 50€ pour les équipes championnes du Calvados).

Qualification pour les régionaux :

Voir le règlement sur le livret hivernal LNA 2021-2022.

ATTENTION, les demandes de repêchage sont à faire le jour des départementaux.